



INSCRIPTION PERISCOLAIRE 2021-2022

Accueil de Loisirs CASI Lorraine
5 Bis Rue du Maréchal Lyautey
57950 Montigny les Metz
03 87 65 25 70
svl-montigny@orange.fr
www.casilorraine.fr

Conditions d'inscription

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 - 2022 auront lieu du mercredi 12 Mai au vendredi 20 Août 2021, dans la limite des places disponibles.

Critères retenus pour l'attribution d'une place :

- ✓ Enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires suivantes :
Giraud - Marc Sangnier - Les Marronniers - Peupion - Saint Exupéry
- ✓ Enfants dont le parent (en cas de famille mono - parentale) ou les deux parents exercent une activité professionnelle
- ✓ Enfants inscrits à l'année



Cependant, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le nombre d'enfants accueillis pourra être restreint suivant certains critères non connus à ce jour.

Nous vous informerons en temps voulu des modifications que cela pourrait occasionner.

L'inscription s'effectue par période pour 2 jours fixes ou pour 4 jours par semaine, selon les tarifs forfaitaires ci-dessous :

Formules proposées :

- ✓ 2 jours fixes/semaine de 16h15 à 18h30 → 10 € par semaine
- ✓ 4 jours/semaine de 16h15 à 18h30 → 20 € par semaine
- ✓ **Mercredi : Possibilité d'accueillir votre enfant de 7h30 à 18h30**
(se rapprocher de la responsable pour plus d'informations et retirer un dossier)

Le règlement s'effectue mensuellement.

Les parents sont tenus d'informer la responsable de la structure en cas de modifications concernant les renseignements fournis (n° de téléphone, adresse, renseignements médicaux concernant l'enfant...).

Toute absence doit être excusée (par téléphone ou par mail svl-montigny@orange.fr) le jour même jusqu'à 14h30 dernier délai.

Une inscription en cours d'année est toujours possible pour les nouveaux élèves arrivant sur le ban communal, dans la limite des places disponibles.

Le paiement du service est alors établi au prorata du nombre de jours d'école restant à effectuer au cours de la période concernée.

En cas d'absence non justifiée par un certificat médical de plus de 7 jours consécutifs, les journées seront facturées.

Une inscription périscolaire pourra être interrompue uniquement sur présentation d'un certificat de radiation scolaire.

JAMINAIS Alix
Responsable de la structure





Périscolaire 2021-2022

Dossier d'Inscription

Nom de l'enfant..... Prénom.....
Date de naissance
Responsable légal.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tél..... Mail (non professionnel)
Ecole fréquentée..... Classe.....

Documents à fournir :

- ⇒ Régime Allocataire de la famille CAF MSA N° allocataire
- ⇒ La photocopie du carnet de vaccinations de votre (vos) enfant(s). (Rappel : les vaccins doivent être obligatoirement à jour)
- ⇒ La fiche sanitaire (recto-verso)
- ⇒ La fiche de renseignements
- ⇒ **Un chèque de caution de 80 €** (encaissé en cas de non-paiement des factures ou d'annulation de l'inscription périscolaire non justifiée).

Attention !!! Tout dossier incomplet ne sera pris en compte.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, un panel d'activités spécifiques sera proposé. (Baby Gym, Judo,...)
Votre enfant aura la possibilité de s'inscrire dans l'une d'entre elles gratuitement pour l'année scolaire.
(Sous certaines conditions, dans la limite des places disponibles, et suivant la situation sanitaire).
Un programme vous sera remis début Septembre.
Possibilité de pratiquer une activité spécifique supplémentaire pour une participation annuelle de 60€.

Veillez cocher la formule choisie :

- 2 jours fixes/semaine de 16h15 à 18h30 → 10 € par semaine
- 4 jours/semaine de 16h15 à 18h30 → 20 € par semaine
- Mercredi (Attention: Dossier d'inscription à retirer auprès de la responsable).**

* Mettre une croix dans les cases choisies

Périodes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Période 1 - du 02/09 au 22/10/2021				
Période 2 - du 08/11 au 17/12/2021				
Période 3 - du 03/01 au 04/02/2022				
Période 4 - du 21/02 au 08/04/2022				
Période 5 - du 25/04 au 05/07/2022				

Fait à Le.....

SIGNATURE :